



Tarification des frais de service et administratif

Activité	Service rendu ou document administratif produit	Tarification (en vigueur à compter du 28 mai 2007)
Autorisation d'importation pour les compagnies aériennes - boisson destinée à des vols internationaux	Autorisation d'importation et facturation	75,00 \$
Autorisation d'importation pour les fabricants de vins et distillateurs - boisson en vrac	Émission d'une mainlevée à l'Agence du Revenu Canada	15,00 \$
Autorisation d'importation pour les fabricants artisanaux - boisson en baril ou autre format	Autorisation d'importation et facturation	75,00 \$
Autorisation d'importation pour les entrées de boisson pour valeur ajoutée - échantillon de produit ajouté sur la bouteille	Émission d'une lettre d'autorisation de dédouaner les échantillons à notre courtier Eurofret et facturation des frais de douanes et taxes au distillateur	75,00 \$
Rapatriement de boisson alcoolique interceptée par Postes Canada	Facturation (majoration SAQ, droits et taxes)	10,00 \$
Vente d'alcool à des fabricants artisanaux	Commande au détenteur de permis et demande de livrer l'alcool directement à l'artisan. Paiement au distillateur et facturation à l'artisan	75,00 \$
Vente de boisson alcoolique à des compagnies aériennes - livraison directe d'un fabricant industriel de boisson alcoolique du Québec à une compagnie aérienne	Commande au fournisseur et demande de livrer l'alcool directement à la compagnie aérienne. Paiement au fournisseur et facturation à la compagnie aérienne	75,00 \$
Vente de produit dénaturé à des fabricants alimentaires - livraison directe d'un fabricant industriel de boisson alcoolique du Québec à un fabricant alimentaire	Commande au fournisseur et demande de livrer l'alcool directement au fabricant alimentaire. Paiement au fournisseur et facturation au fabricant alimentaire	75,00 \$
Traitement des coupons de réduction	Frais d'administration par coupon	0,06 \$ par coupon